



CHÂTEAU DE BLANDY

CHÂTEAU DE BLANDY

LE CHÂTEAU FORT, FORMES ET FONCTIONS - VISITE EXPLORATION

Après un temps d'exploration libre du château en petits groupes avec des questionnaires portant sur l'architecture du château fort, les élèves suivent une visite guidée thématique au cours de laquelle les réponses sont mises en commun.

- **Niveau** : cycles 3 et 4
- **Durée de présence sur le site** : 2h30
- **Durée de la visite** : 2h15
- **Nombre de classes consécutives possibles** : 2
- **Tarif** : 50€ par classe

Présentation de la visite



©DROITS RÉSERVÉS

Cette exploration active du site est suivie d'une visite thématique portant sur les caractéristiques architecturales du château fort. Édifice fortifié pour résister à l'assaut, résidence du seigneur et de sa famille, il est aussi un véritable symbole de puissance.

Un examen minutieux de ses formes architecturales renseigne sur ses différentes fonctions. Après une présentation générale de l'histoire du site, cette visite thématique permet d'aborder le contexte d'apparition des châteaux forts, leur évolution et leur vocabulaire architectural.

Objectifs de la visite

- Susciter l'intérêt et l'implication des élèves par un questionnaire préalable à la visite.
- Comprendre le contexte historique qui a conduit à la naissance des châteaux forts et à leur évolution.
- Aider les élèves à se construire une représentation exacte du Moyen Âge.
- Découvrir les éléments architecturaux caractéristiques d'un château fort et comprendre leur fonction pendant les guerres féodales.

Déroulement de la visite

Dans un premier temps, pendant 45 mn, les élèves répartis en trois groupes investissent le château avec des questionnaires portant sur son architecture. Les élèves rejoignent ensuite le médiateur du patrimoine pour une visite guidée au cours de laquelle les réponses sont mises en commun. Des visuels montrés au cours de la visite permettent d'illustrer le propos.

Le médiateur du patrimoine accompagne la classe sur les chemins de ronde du donjon et des courtines, sous la responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs.

Précision

Chacun des trois groupes doit être encadré par un adulte minimum, même si l'effectif global de la classe ne nécessite pas la présence de trois accompagnateurs.